



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame SMAL-MACQ** demeurant Avenue de l'Opale 108 à 1030 Schaerbeek.

Le terrain concerné est situé Chemin des Thiers, 12 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section A n°387S, 387F.

La demande vise les travaux suivants : **Rénovation, transformation et extension d'une maison d'habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- ***La hauteur sous gouttière du mu gouttereau est supérieure à 7,00m ;***
- ***L'angle évidé ;***
- ***L'auvent du volume secondaire au niveau de l'entrée ;***
- ***Utilisation du verre opalin comme matériaux de parement.***

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h (*pas de permanence le jeudi du 16/07/2021 au 15/08/21*), à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : florine.parizel@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09 juillet 2021 au 15 juillet 2021 et du 16 août 2021 au 23 août 2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : florine.parizel@esneux.be